



Chers Lodéziennes et Lodéziens,

La commune de SAINT-FELIX-DE-LODEZ, comme de nombreuses communes françaises, va bientôt être confrontée au départ de son médecin généraliste.

Afin d'attirer de nouveaux praticiens, les élus ont pris le parti d'inclure dans le projet du Plan local d'Urbanisme une zone réservée à la construction d'une maison médicale.



Le projet consiste en la création d'un espace pouvant accueillir un ou des médecins mais également d'autres praticiens du secteur médical ou paramédical afin de mutualiser les locaux et le personnel.

Le recensement des besoins que nous avons pu faire auprès des personnes que nous avons sollicitées et celles qui se sont déclarées intéressées en mairie, montre qu'il est nécessaire d'envisager un projet d'au moins 500 m2 de locaux. Avec les aménagements, cette zone pourrait atteindre 700 m2.

Les élus ont fait le choix de positionner la maison médicale en sortie du village, direction CEYRAS, pour plusieurs raisons :

- A nos yeux, il n'existe aucun espace au cœur du village qui offre tous les avantages que présente ce secteur.
- Il existe un accès depuis la route départementale et un cheminement doux qui desservent déjà cette zone.
- En raison de plusieurs accès possibles, ce positionnement en sortie de village permet de diminuer la circulation en cœur de ville.
- Dans l'hypothèse ou d'autres praticiens voudraient s'installer, il serait possible d'étendre cette zone et d'adapter les stationnements nécessaires aux nouvelles activités.
- L'ensemble du projet pourra être réalisé de plain-pied pour faciliter l'accès aux Personnes à Mobilité Réduite.
- Par ailleurs, la commune est en cours de réalisation d'un espace dédié aux loisirs situé entre le Stade et cette zone. Le coût financier de l'extension des réseaux secs et humides sera mutualisé.

Les services de l'Etat sont opposés au positionnement de ce projet car ils estiment que l'espace agricole doit être préservé.

Ils nous font la proposition de supprimer l'aire de jeux qui se trouve à côté du terrain de tennis, au sein du groupe scolaire, pour faire un bâtiment à étage avec ascenseur. Le parking serait ainsi mutualisé pour les parents d'élèves et les patients.

Il nous est impensable de réaliser ce projet car il déstructurerait totalement le groupe scolaire que l'on a mis plusieurs années à construire. Il y aurait un conflit d'usage au quotidien et la rue des écoles devrait supporter un trafic important de voitures alors qu'elle n'est pas dimensionnée pour cela.

Face à l'obstination des services de l'Etat et face à l'urgence de voir émerger ce projet, le Conseil Municipal a recherché un autre lieu susceptible de recevoir cet équipement. Le boulodrome situé au lotissement Le Burguet a fait l'objet d'une réflexion. Les propriétaires riverains consultés s'y sont opposés. Par ailleurs, la présence de réseaux électriques souterrains complique la réalisation de l'opération.

Face au dogmatisme administratif et législatif que nous imposent les services de l'Etat, nous souhaitons faire appel à vous afin que vous souteniez le projet « route de CEYRAS ».

L'emprise urbaine du village montre que ce souci de préservation du cadre naturel et agricole fait partie intégrante de la politique communale depuis plus de 30 ans.

Nous avons la conviction que ce projet offre les perspectives d'avenir indispensables au développement du village.

L'équipe Municipale



.....
Nom :

Prénom :

Adresse postale :

Je soutiens le projet d'une maison médicale en sortie du village sur la route de CEYRAS

Oui

Non

*Coupon à remettre en Mairie en main propre ou dans la boîte aux lettres.
Pétition également sur le site internet de la commune. Flashez le QRcode ou
rendez-vous sur le site internet de la commune : www.st-felix-de-lodez.fr*

